

Retour en image sur la séance plénière - Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous

PUBLIÉE LE 31/03/2023

SÉANCES PLÉNIÈRES

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté en séance plénière son avis intitulé « Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous ».

Cet avis a été rapporté par Dominique Carlac'h (Groupe Entreprises) et Marie-Amélie Le Fur (Groupe des Associations) au nom de la commission Éducation, culture et communication présidée par Jean-Karl Deschamps (Groupe des Associations).

Il a été présenté lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2023 en présence de Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Crédits photo : Katrin Baumann / CESE

























































Hémicycle



















































































Temps d'échange avec l'hémicycle

Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous

Mme Dominique CARLAC'H

Mme Marie-Amélie LE FUR

M. Jean-Karl DESCHAMPS

Temps d'échange animé par le Président Thierry BEAUDET











passer aux déclarations des groupes.
>> Je ne vais pas revenir sur les remerciements de cet été



















































